



Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes

Créé en 2015

Association A3CE déclarée N° W912009413 fondée en 2016 (26 octobre)
Siret 833088636 00018

participation des citoyens dans l'écriture de l'avenir de
leur quartier

Avis du Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes
Enjeux et priorités du nouveau contrat de ville 2024-2030

Etapes de la participation citoyenne - 1

Information et écoute du citoyen sont des préalables pour une véritable participation. Les mots ont un sens et un vocabulaire commun est la base d'une démocratie bien comprise:

Projets/actions en cours de :

- Réalisation : contenu, calendrier et financement approuvé
- Définition : contenu, calendrier et financement en construction
- Étude d'opportunité : diagnostic, analyse du besoin, proposition

- 1) Ecoute
 - 1) Élaboration d'un cahier de doléances
 - 2) Décision des autorités
- 2) Consultation sur un sujet précis
 - 1) Informer le citoyen
 - 2) Sur quoi, collecte des avis et retour
- 3) Concertation sur un sujet précis
 - 1) Sur quoi, évaluation en commun des alternatives, ateliers max 20 personnes
- 4) Co-construction/Co-décision
 - 1) Co-construction = concertation
 - 2) La décision appartient aux instances signataires et qui engagent leur responsabilité



Etapes de la participation citoyenne - 2

- La **concertation** est l'action de débattre, dans le cadre d'un dialogue engagé entre tous les acteurs concernés, qui échangent leurs arguments, afin de prendre en compte les divers points de vue exprimés et de faire ainsi émerger l'intérêt général, en **amont** de la mise en forme d'une proposition, avant de s'accorder en vue d'un projet commun.
- La concertation se distingue de la **consultation**, laquelle se résume à une demande d'avis, en général sur un projet prédéfini, avis qui ne lie d'ailleurs pas le destinataire de la consultation. La véritable concertation exige l'ouverture à toutes les personnes intéressées, dès la conception du projet, et suppose la confrontation entre les parties, l'échange d'arguments, l'explicitation des points de vue de chacun.

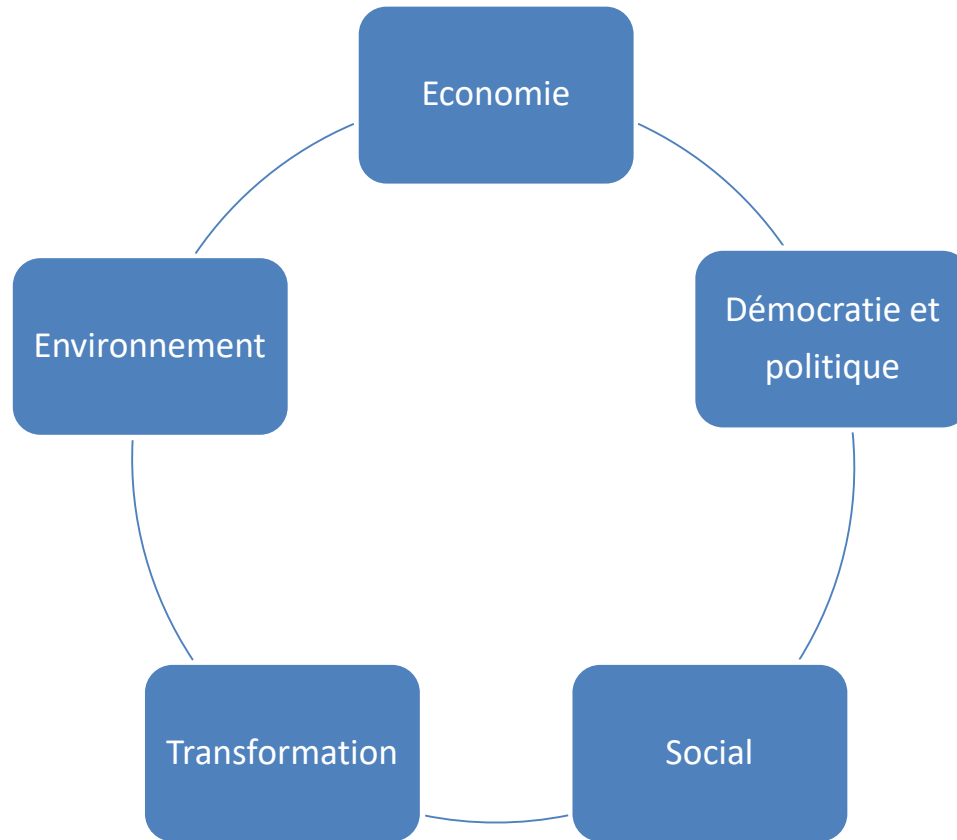


Etapes de la participation citoyenne - 3

- La participation citoyenne est un projet en soi, c'est une pratique qui ne s'improvise pas et implique une volonté mutuelle de compromis dans le respect de la parole de chacun
 - Notre recommandation :
 - Projet à construire avec les élus, définir le périmètre et les objectifs, nommer un chef de projet
 - Prendre en compte les règles de l'art : tirage au sort, indépendance, dimension des groupes,...
 - Elaborer une charte de fonctionnement
 - Assurer la formation du chef de projet et des participants
 - formation ANCT/Ecole de Renouvellement Urbain (ERU)



Contrat de ville 2024-2030 : quels enjeux ?



Besoins et priorités de notre territoire

Développement économique

- L'emploi est synonyme de développement économique
- le développement économique est nécessaire pour satisfaire les besoins de financements des solutions à mettre en place, compte tenu des niveaux d'endettement des institutions
- Le plein emploi pour les habitants et un équilibre habitants/emplois. La perte des emplois est significative et continue. Taux de chômage 2 X Endettement et faible niveau d'investissement, les coûts d'entretien limite les investissements
- Augmentation contreproductive de la fiscalité locale déjà parmi les plus élevées (foncier, traitement des eaux, eau potable,...) quand il n'y a pas de création de valeurs

Transition écologique et énergétique :

- Anticiper le réchauffement climatique : parcs, arbres, pelouses, prairies, toitures végétalisées, plans d'eaux, rivières, eaux pluviales, urbanisme bioclimatique, fontaines, jets d'eau, arrosage de l'espace urbain, ombrages, revêtements albedo élevés et drainants, isolation, réduction trafic routier et moteurs thermiques, réduction de la climatisation)
- Planifier l'adaptation des écoles au changement climatique,
- Aucune destruction d'éléments de la nature en ville (ex Tarterêts), Zéro Artificialisation Nette, préserver la biodiversité

Social

- Développer les centres sociaux (locaux, compétences)
- La tranquillité et la sécurité publique : prévention, lutte contre les rodéos urbains et rixes
- Promotion de l'éducation, développer les compétences : cités éducatives, vacances apprenantes, langue française
- Accès aux soins et à la santé, soutien à l'insertion professionnelle des jeunes
- Optimisation GUSP/ATFPB

Démocratie et Politique

- Gérer la participation citoyenne comme un projet
- Soutien à la participation des habitants et aux associations de quartier (planche suivante)
- Mise en place de comité de locataires
- Rapprocher le citoyen des institutions, développer la responsabilité collective
- Le Conseil Citoyen existe, actualiser son cadre de fonctionnement dans le contrat de ville

Transformation de la société

- Moderniser la relation habitants – associations – services municipaux - bailleurs
- Accroître l'efficacité et la productivité des services rendus
- Investir sur des nouvelles applications : ville intelligente, smart city, nouvelles technologies numériques et communications, 5G
- Développer l'inclusion numérique



Contenu du contrat de ville attendu

Pour chacun de ces enjeux, préciser

- l'objectif
- Le calendrier
- Les moyens humains
- Les moyens financiers
- Les espaces



Association

Pilotage / Recommandations

- **Animation & Contrôle**
 - Pour quelle stratégie et quels objectifs, relais des services de l'état et de la commune?
 - Développer un réseau des associations, l'animer
 - Visibilité des actions associatives au service des habitants
 - Transparence
 - Contrôle
- **Financement**
 - Convention pluriannuel
 - Transparence
 - Contrôle
- **Locaux**
 - Inventaire de l'existant et gestion des bâtiments publics
 - Etude des besoins
 - Développer des espaces associatifs
- **Développer le mode Appel à Projets (AAP) sur des projets spécifiques**
 - Ex : Centre social

